



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	13

SEANCE DU 31 MARS 2022

DATE DE LA CONVOCATION : L'an Deux Mille vingt deux et le 31 mars à 19 heures 30
24/03/2022

DATE D'AFFICHAGE : Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.
24/03/2022

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Patrick Bastien

Absents représentés : Carlos Machado Coelho (pouvoir à Benjamin Bou Aziz), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola), Sandra Fiorèse (pouvoir à Brigitte Simon), Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub

DELIBERATION N°2 : Approbation du budget 2022

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	872 365,00 / 725 884,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 / 0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) / (si excédent) 0,00 / 146 481,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	872 365,00 / 872 365,00

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	706 950,00 / 581 899,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 183,00 / 0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) / (si solde positif) 0,00 / 128 234,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	710 133,00 / 710 133,00

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 582 498,00 / 1 582 498,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 073-217301647-20220331-20220331DELIB_2-DE



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget 2022 tel que présenté ci-dessus

Fait à le MONTCEL, le 1^{er} avril 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,

Le Maire

Transmis en préfecture, le 1^{er} avril 2022

Publié, le 1^{er} avril 2022

